



*« Les élus locaux francophones :
leur action en faveur de l'économie sociale et solidaire »*

GENÈVE (Suisse)

Contexte de l'économie sociale et solidaire en Suisse

Pour comprendre l'action menée par la Ville de Genève en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS), il faut replacer cette action dans son cadre suisse.

Il n'existe pas en Suisse de politique nationale portant sur l'ESS. La nomination d'un ministre délégué à l'ESS, comme c'est le cas en France, est encore de la musique d'avenir. Cette absence de débat sur l'ESS au niveau national s'explique en partie par la décentralisation propre à un État fédéral, où les contextes et les politiques publiques peuvent varier fortement d'un canton à l'autre. A cela vient s'ajouter la configuration particulière du pays, à cheval entre trois grandes aires culturelles européennes (germanophone, francophone et italophone). Ceci a son importance ici puisque le concept d'ESS n'a pas encore d'équivalent en allemand (langue), ni en Allemagne, ce qui retarde sa reconnaissance dans la partie germanophone de la Suisse.

Dans ce contexte, la Ville de Genève joue un rôle pionnier en Suisse par son engagement en faveur de l'ESS. Elle a pu profiter du fait que l'ESS à Genève s'est, depuis presque une dizaine d'années, auto-organisée au sein d'une association devenue, entretemps, la chambre genevoise de l'économie sociale et solidaire (APRES-GE), fédérant ainsi presque 300 organisations dans tous les secteurs économiques. Ce processus d'auto-organisation s'est depuis enclenché dans d'autres cantons francophones (Vaud, Jura, Neuchâtel), essaimage qui renforce encore le potentiel de développement de l'ESS en Suisse francophone.

Les trois axes d'action de la Ville de Genève en matière d'économie sociale et solidaire

L'action de la Ville s'est déployée sur trois axes complémentaires.

1/ Assurer une meilleure connaissance de l'ESS.

La Ville de Genève a soutenu la publication en 2010 de la première étude publiée sur la réalité de l'ESS à Genève. Cette étude a permis de montrer que l'ESS représentait déjà 10% de l'économie genevoise, en constante progression. Depuis 2012, la Ville de Genève participe également au programme interreg « ESSpace », qui rassemble des collectivités publiques et les faitières de l'ESS de part et d'autre de la frontière. Un des volets de ce programme interreg vise à mieux cerner la réalité de l'ESS au niveau de Rhône-Alpes, de la Franche-Comté, de Vaud et de Genève, notamment dans sa dimension économique (poids de l'ESS dans l'économie transfrontalière, type d'activités, etc.).

2/ Développer l'ESS locale.

Le soutien de la Ville de Genève a permis la fondation d'un incubateur (<http://www.essaim.ch/>) pour appuyer et accompagner la création d'activités de l'ESS au niveau local.

Et, parce qu'il n'y a pas de création d'activités et d'entreprises sans entrepreneurs-euses, la Ville de Genève a contribué à la réalisation d'un *guide de l'entrepreneuriat social et solidaire* (3e édition en 2012, mis à disposition des créateurs-trices d'entreprise qui souhaitent « entreprendre autrement »).

Enfin, dans ses achats, la Ville de Genève a également intégré des critères sociaux et environnementaux susceptibles de favoriser des entreprises plus durables, permettant ainsi aux entreprises de l'ESS de se positionner plus facilement sur les marchés publics.

3/ Faire reconnaître l'ESS.

L'exécutif de la Ville de Genève, par le biais notamment de la Maire de Genève, Madame Sandrine Salerno, en charge du service Agenda 21-ville durable, s'est engagé publiquement en faveur de l'ESS. Il a inscrit ce soutien dans le cadre de la promotion d'une économie durable. Cet engagement a pris différentes formes : discours et prises de position publiques, présence lors d'évènements ou de lancement de projets liés à l'ESS, inscription de l'ESS à l'agenda de réunions de collectivités publiques.

Par exemple, dans le cadre de la 7^{ème} Conférence européenne des villes durables, co-organisée par la Ville de Genève en avril 2013, le service A21 de la ville de Genève a organisé un atelier sur « les leviers des autorités locales pour soutenir l'économie sociale et solidaire ». Cet atelier a permis la rédaction d'un compte-rendu (disponible dès octobre 2013) qui collecte un ensemble de bonnes pratiques de collectivités locales européenne en matière d'ESS. Ce soutien public assumé de la Ville de Genève a contribué à faire avancer la visibilité et la reconnaissance de l'ESS dans la société. Cela se révèle indispensable dans un contexte suisse marqué par la méconnaissance, voire la méfiance, vis-à-vis de l'ESS.

Propositions de contribution de la Ville aux trois ateliers AIMF

De par la diversité des leviers utilisés par la Ville de Genève pour promouvoir et renforcer l'ESS au niveau local, une contribution est envisageable dans chacun des trois ateliers :

Atelier 1 : Promouvoir l'ESS : le rôle de l'engagement politique des élus locaux

Cet atelier pourrait être l'occasion de présenter la genèse de l'engagement de la Ville de Genève en faveur de l'ESS et les facteurs nécessaires pour démarrer, au niveau local, une action publique en faveur de l'ESS (volontarisme politique, existence d'un réseau d'acteurs-conscientisés et engagés ; etc.).

Atelier 2 : Appui à la création d'entreprise

Dans cet atelier, la Ville de Genève pourrait apporter son expérience liée à l'incubateur de l'ESS. Dans cette expérience innovante, la Ville a joué un rôle crucial en apportant son soutien politique et financier en amont (étude préliminaire), au démarrage (phase pilote 2009-2011) et dans la phase actuelle de consolidation de la structure (convention 2012-2015). Ce projet est unique en Suisse et permet d'introduire une innovation à la fois juridique et organisationnelle par le biais de l'entreprise collective partagée (ECP, concept introduit à Genève suite à la participation de la Chambre genevoise de l'économie sociale et solidaire à un programme européen LEONARDO) et le statut d'entrepreneur salarié. Il serait intéressant de présenter le potentiel de ce type d'innovation et également les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre un concept « importé » dans une autre réalité territoriale.

Atelier 3 : Espaces de coordination et cadres de coopération durables

L'atelier sur les partenariats et réseaux avec les acteurs de l'ESS permettrait à la Ville de Genève de rappeler l'auto-organisation de l'ESS à Genève (et son essaimage dans d'autres cantons suisses) et le partenariat régional et transfrontalier atypique avec la France à travers le projet Interreg ESSpace, premier pas vers un espace de coordination de l'ESS au niveau de l'agglomération franco-valdo-genevoise en construction (<http://www.grand-geneve.org/>).

Un autre axe à développer dans cet atelier pourrait être la nécessité des réseaux de villes dans la promotion et le développement de l'ESS au niveau européen, voire mondial.